

Sanctions à l'école

La maîtrise de l'environnement de l'élève importante

C'est l'une des solutions proposées par des candidats au concours de dissertation sur les défis de la jeunesse.

Par Adrienne Engono Moussang

« Nous voulons nous attaquer aux défis auxquels font face nos jeunes scolarisés », débitait Fidélité Mvogo Ebanda, délégué départemental des Enseignements secondaires du Mfoundi, à quelques jours du concours de dissertation pour les classes de terminale des lycées et collèges. Ledit concours qui porte sur les mœurs est organisé sur son territoire de compétence en collaboration avec le quotidien Mutations et l'Ong PichNet. La différence avec les autres initiatives, explique-t-il, est que les élèves eux-mêmes donneront les causes, les solutions et même les manifestations des déviations observées dans ce milieu. Les 26 candidats ayant disserté sur les sanctions en milieu scolaire n'ont pas fait dans la dentelle. Contrairement à ce qui se dit dans l'opinion, les élèves n'ont rien contre les sanctions qui leur sont infligées par le corps enseignant. Signalant que les élèves ne viennent pas tous d'une même famille ou d'un même milieu social, les finissants des lycées et collèges relèvent que les sanctions ont donc leur place parce qu'elles façonnent et les rendent responsables tant en milieu scolaire que social. La punition amène le jeune scolaire à se remettre en question pour ne plus outrepasser le règlement intérieur de son établissement. Celui qui arrive en retard, celui qui n'est pas assidu, celui qui ne respecte pas les enseignants, etc., referra rarement la même erreur après qu'il a été puni ; il va plutôt se mettre au travail dans la discipline. Seulement, les candidats au concours de dissertation attirent l'attention des encadreurs sur certaines sanctions



Des élèves hors des classes

qu'ils trouvent abusives et dangereuses pour ceux qui les écotent. Les exclusions par exemple, sont des occasions pour que les élèves rallient les groupes de bandits et de malfaiteurs à la recherche de l'argent facile. Ainsi les garçons se livrent-ils facilement à la consommation des stupéfiants, de l'alcool, aux jeux de hasard, etc. Pendant que les filles embrasseront la voie de la prostitution et même de l'alcoolisme, et des drogues. Comme solutions, les élèves proposent de maîtriser

d'abord les spécificités de chaque élève au travers des causeries éducatives et des échanges interpersonnels ; ce qui va fournir aux encadreurs des éléments sur les fréquentations du jeune scolaire afin de voir quelle sanction lui sied. A l'issue des corrections et des délibérations, le sujet a dévoilé trois lauréats ; Océanie Omengue Zogo du lycée de Mballa II, suivie de Judith Stacy Nguete du collège Marie Albert II et Patouo Nkoumche Nsangou Haoud du Collège Jésus Marie de Simbock.

Océanie Omengue Zogo

La passionnée de littérature

L'élève de Terminale A4 Espagnol au lycée de Mballa 2 remporte le prix du groupe de ceux qui ont traité le sujet sur les punitions et sanctions en milieu scolaire.

Par Jean-Christophe Ongagna (stagiaire)

« Je suis émue, je manque de mots ». Tel est le sentiment qui a animé Océanie Omengue Zogo, quand elle apprend l'heureuse nouvelle. Cette nouvelle c'est laquelle ? Son positionnement en tête du sujet qu'elle a traité le 29 avril dernier, dans le cadre d'un concours sur les mœurs organisé dans les sept arrondissements du Mfoundi. Ce résultat qui fait la fierté de son établissement basé dans l'arrondissement de Yaoundé Ier, est la confirmation des efforts qu'elle fournit depuis longtemps et spécialement dans le traitement du sujet consacré à la dissertation : « Je m'y attendais en quelque sorte car les dissertations proposées en classe ont toujours été mes sujets de prédilection », confie fièrement la lauréate. Les sanctions et les punitions en milieu scolaire ont constitué le sujet sur lequel la jeune élève en Terminale A4 espagnole au lycée de Mballa 2 a jeté son dévolu. Elle a traité ledit sujet dans une démarche dialectique. « Des mesures autres que celles souvent employées au sein des établis-



sements scolaires devraient être révisés et adaptés. [...] Des causeries éducatives avec les élèves devraient être un

moyen par lequel la hiérarchie pédagogique arrive à cerner et maîtriser les pensées et comportements des élèves», pense-t-elle en conclusion.

Océanie Omengue Zogo ne cache pas ses projections quant à la cagnotte à laquelle elle a droit et qui s'élève à 50.000 F.cfa. Avec cette dernière, elle espère s'affirmer financièrement et voudrait par exemple au terme de cette année scolaire, «faire un petit commerce», lance avec enthousiasme, la jeune fille âgée tout juste de 20 ans. Elle s'étend également volontiers sur les perspectives qui pourraient être les siennes après l'obtention de son baccalauréat : «Je voudrais notamment suivre une formation professionnelle dans une école. J'opte pour la filière Commerce international. Dans le cas contraire, j'entrerais dans une université d'Etat». Et de conclure avec cette précision : «Cela dépendra dans l'un ou l'autre cas, des moyens de mes parents qui au final, auront le dernier mot».